



# BIENNALE DE L'ART AFRICAIN CONTEMPORAIN DAK'ART 2016 MANIFESTATIONS D'ENVIRONNEMENT / DAK'ART OFF



Le OFF de la Biennale de l'Art Contemporain Africain de Dakar, est constitué de manifestations artistiques autonomes qui s'organisent autour de l'événement central.

Le Secrétariat Général de la Biennale encourage l'organisation de ces expositions dont le contenu est laissé à la libre appréciation de leurs organisateurs. Dans le cadre du Dak'Art OFF, l'origine des artistes n'est pas prise en considération contrairement à l'exposition internationale officielle.

Les organisateurs des expositions du Dak'Art Off, sont entièrement responsables du choix des sites d'exposition. Ils décident de façon autonome du lieu, des dates, du vernissage de leur exposition et de l'organisation de celle-ci. Ils doivent eux-mêmes trouver leurs sites d'expositions et financer personnellement (ou avec des partenaires) tous les frais.

Si l'artiste le souhaite, la biennale peut introduire son événement dans une liste qui sera publié dans le guide / programme général de la Biennale. Elle fournit aussi un drapeau / signal à afficher sur le site.

La date du début de chaque exposition doit s'inscrire

**L'inscription des expositions dans le programme général de la Biennale est soumise à l'envoi du formulaire d'inscription rempli avec précision uniquement par mail et avant le 30 mars 2016.**

Pour Dakar à < [dakartoff16@gmail.com](mailto:dakartoff16@gmail.com) >

Pour Saint-Louis à < [biennaleoffsaintlouis@gmail.com](mailto:biennaleoffsaintlouis@gmail.com) >

**ATTENTION : un retard sur cette date provoquera votre exclusion du programme**

#### **Commission Off :**

Mauro Petroni, Khalifa Dieng, Daouda Dia, Joëlle le Bussy

#### **Contact Dakar et Régions :**

Tél. : +221 70 640 22 19

E-mail : [dakartoff16@gmail.com](mailto:dakartoff16@gmail.com)

dans la période de la Biennale (3 mai / 2 juin), la fin est laissée à la discrétion de l'exposant. Une latitude de quelques jours avant le 3 mai sera possible sous avis de la commission Off.

Les exposants s'engagent à communiquer au Secrétariat Général de la Biennale toutes les informations nécessaires concernant leur événement. Une fiche d'évaluation pourra être soumise pour des besoins de statistiques de participation.

#### **Nota bene :**

La responsabilité de l'organisation de ces expositions n'engage pas le Secrétariat Général de la Biennale. La recherche du lieu d'exposition et les moyens matériels reviennent à chaque organisateur. L'appui du Secrétariat Général de la Biennale ne peut aller au-delà de la communication sur « le guide du Off » et de la signalétique.

les organisateurs et les exposants prennent toute la responsabilité vis-à-vis du contenu de leur manifestation. Ils doivent être conscients qu'ils peuvent encourir des sanctions en cas d'une quelconque infraction par rapport à la loi en vigueur au Sénégal.

#### **Off de Saint Louis :**

Joëlle le Bussy, Ndeye Coumba Niassé

#### **Contact Saint-Louis :** +221 33 961 60 26

[biennaleoffsaintlouis@gmail.com](mailto:biennaleoffsaintlouis@gmail.com)

Les inscriptions pour le Off de Saint-Louis se font directement en ligne sur le site :

[www.lefleuveencouleurs.com](http://www.lefleuveencouleurs.com)